

Fonds G.A. 1832 quantitatif d'actions mondiales à mégacapitalisation

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1-800-387-5004, en consultant notre site Web à l'adresse www.fondsscotia.com ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des états financiers intermédiaires du Fonds, des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et « Fonds » désigne le Fonds G.A. 1832 quantitatif d'actions mondiales à mégacapitalisation.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des Normes IFRS de comptabilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant) y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans

chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds consiste à réaliser une plus-value du capital à long terme en investissant surtout dans des titres de participation de sociétés à mégacapitalisation de partout dans le monde.

Le conseiller en valeurs utilise un modèle alpha quantitatif en temps réel multi-facteurs exclusif afin de générer des prévisions de rendement sur actions pour de multiples horizons de placement. Ce processus donne lieu à un style d'investissement de base conçu pour faire croire la valeur dans la plupart des conjonctures de marché. Le moteur de recherche du conseiller en valeurs intègre les données des marchés financiers, la recherche factorielle, les projections de rendement, l'élaboration de portefeuille, la surveillance des risques et des facteurs d'investissement de même que la mesure et l'attribution du

rendement. Il permet aussi au conseiller en valeurs de formuler et de tester efficacement et de façon efficiente des hypothèses d'investissement. Une fois approuvé(e)s, les nouvelles données et les nouveaux algorithmes sont intégré(e)s à des règles décisionnelles et incorporé(e)s dans le Fonds. Ce processus est mis en oeuvre en temps réel partout dans le monde.

Le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son actif dans des titres étrangers.

Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours de la période.

Résultats d'exploitation

La date d'établissement du Fonds est le 10 juin 2025. Le rendement d'un Fonds offert depuis moins d'un an n'est pas présenté.

Depuis son lancement, le Fonds a investi ses actifs initiaux au moyen du système de sélection d'actions internationales de sociétés à très grande capitalisation de Hillsdale, conçu pour générer des renseignements ciblés tout en gérant le risque actif total du portefeuille. Depuis la création de la société, la stratégie axée sur les actions internationales de sociétés à très grande capitalisation de Hillsdale a surpassé l'indice de rendement total de l'indice MSCI Monde en dollars canadiens.

Les facteurs ayant le plus contribué au rendement du Fonds sont la surpondération dans le secteur des technologies de l'information et la sélection de titres dans le secteur des soins de santé. Parmi les titres ayant individuellement contribué au rendement, on compte Alphabet Inc., alors que les actions ont progressé grâce aux preuves continues de l'attrait de la monétisation de l'intelligence artificielle (« IA »), de solides résultats trimestriels et de l'accélération de la croissance de Google Cloud. La confiance des investisseurs a également été confortée par une évolution favorable d'une question clé en matière de concurrence, qui a permis de réduire le poids réglementaire perçu. Les Actions de NVIDIA Corp. ont augmenté à la suite d'une autre publication de résultats qui a dépassé les attentes du consensus, soulignant la demande soutenue de processeurs graphiques de centres de données liées à l'IA. Des développements stratégiques positifs, notamment la reprise des ventes de puces H20 en Chine, ont également stimulé la performance de la société. Apple Inc. a réalisé des gains qui reflètent des résultats financiers meilleurs que prévu, la vigueur soutenue du secteur des services à marge élevée et la réponse constructive des investisseurs au lancement de l'iPhone 17. L'optimisme progressif à l'égard de l'intégration à long terme de l'IA a également soutenu les actions.

La sélection des titres du Fonds dans les secteurs des technologies de l'information et de la consommation de base a nuí au rendement. Parmi les titres ayant individuellement le plus nuí au rendement, on retrouve Adobe Inc., qui a subi des pressions malgré des bénéfices constants et un chiffre d'affaires vigoureux, les investisseurs s'étant concentrés sur les prévisions de ralentissement de la croissance future. Les préoccupations

concernant l'intensification de la concurrence émanant des plateformes d'IA générative et les questions sur la différenciation à long terme et le pouvoir de tarification de la société ont pesé sur la confiance des investisseurs. ServiceNow, Inc. a affiché un rendement inférieur malgré les préoccupations concernant le ralentissement de la croissance des produits tirés des abonnements dans un contexte macroéconomique plus difficile. La prudence des investisseurs a été exacerbée par l'incertitude entourant la répartition du capital et le risque d'exécution lié à une série d'acquisitions importantes d'une valeur de plusieurs milliards de dollars. Uber Technologies, Inc. a affiché un recul malgré les bons résultats trimestriels, ce qui reflète les préoccupations des investisseurs concernant la compétitivité à long terme et la dynamique réglementaire. Les principales questions portaient sur les perturbations potentielles découlant de l'adoption des véhicules autonomes, l'incertitude réglementaire persistante et les préoccupations concernant les compromis stratégiques entre la croissance et l'expansion des marges.

Les nouvelles positions comprennent Uber Technologies, Inc., Novartis AG et Mines Agnico Eagle Limitée, qui ont été les plus importantes en raison de leur classement solide dans notre système de sélection d'actions à stratégies multiples.

Il n'y a pas eu d'augmentation ou de diminution importante au cours de la période, car les pondérations du Fonds par pays et par région font l'objet d'un suivi rigoureux et sont gérées de manière à contrôler les erreurs de suivi.

Les titres éliminés comprennent ceux d'Adobe Inc., de UnitedHealth Group Inc. et de Tokyo Electron Ltd., qui ont été les titres les plus vendus en raison de la détérioration de leur classement dans notre système de sélection des titres à stratégies multiples.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté à 479,2 millions de dollars depuis son établissement. Cette variation s'explique par des ventes nettes de 410,2 millions de dollars et par des gains sur les placements de 69,0 millions de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les résultats de l'exercice précédent ne sont pas disponibles aux fins de comparaison, le Fonds n'ayant commencé ses activités qu'au cours de l'exercice actuel.

Le Fonds peut verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement et à atteindre ses objectifs.

Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia

détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de quatre membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter et Cecilia Mo – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Ces dernières permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue dans un conflit d'intérêts donné, pourvu qu'il se conforme aux politiques et aux procédures établies pour traiter le conflit d'intérêts en question et fasse périodiquement rapport au CEI sur la situation. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis équitablement par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent comprendre des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;

- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;

- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire n'a exécuté aucune des opérations visées par ces directives.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation, et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Actif net par part du Fonds (\$)¹

	Augmentation (diminution) liée aux activités						Distributions				Actif net, à la clôture de la période¹)	
	Actif net, à l'ouverture de la période	Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités²)	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital		Total des distributions³)
Pour la période close le												
Série I – Les parts de série I ont été lancées le 10 juin 2025.												
31 déc. 2025	10,00	0,07	(0,01)	0,46	1,07	1,59	(0,05)	–	(0,40)	–	(0,45)	11,11

1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».

2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est calculée en fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Au	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$)¹)	Nombre de parts en circulation¹)	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%)²)	RFG avant abandon ou absorption des charges (%)²)	Ratio des frais d'opérations (%)³)	Taux de rotation du portefeuille (%)⁴)	Valeur liquidative par part (\$)¹)
Série I							
31 déc. 2025	479 185	43 123 763	0,08*	0,08*	0,22*	71,84	11,11

* Annualisé

1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.

2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le gestionnaire ne peut facturer au Fonds des frais de gestion payables par le Fonds à l'égard des parts de série I. Les frais de gestion sont négociables entre le porteur de parts et le gestionnaire, et ils sont payés directement au second par le premier.

Rendement passé

En vertu du Règlement 81-106, les informations relatives au rendement passé et au rendement annuel ne sont pas présentées, le Fonds étant un émetteur assujéti depuis moins d'un an.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-387-5004 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.fondsscotia.com, dans les 60 jours suivant la clôture du trimestre, sauf pour les données au 31 décembre, date de fin de l'année civile, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par catégorie d'actif	% de la valeur liquidative
Actions	99,1
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	1,4
Autres éléments d'actif (de passif) net	-0,5

Par pays / région ¹⁾	% de la valeur liquidative
États-Unis	76,5
Japon	5,4
Pays-Bas	3,2
France	2,5
Canada	2,5
Royaume-Uni	1,7
Suisse	1,6
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	1,4
Italie	1,3
Hong Kong	1,1
Allemagne	1,1
Espagne	0,6
Australie	0,6
Suède	0,4
Danemark	0,4
Norvège	0,1
Israël	0,1
Singapour**	0,0
Nouvelle-Zélande**	0,0

Par secteur ¹⁾²⁾	% de la valeur liquidative
Technologies de l'information	37,5
Finance	17,3
Services de communication	14,1
Consommation discrétionnaire	10,2
Soins de santé	6,5
Industrie	5,9
Énergie	2,9
Consommation de base	2,5
Matériaux	1,8
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	1,4
Services aux collectivités	0,4

25 principaux titres en portefeuille	% de la valeur liquidative
NVIDIA Corporation	9,6
Apple Inc.	8,2
Alphabet Inc., cat. A	7,8
Microsoft Corporation	7,6
Amazon.com, Inc.	4,9
Meta Platforms, Inc., cat. A	3,7
Broadcom Inc.	2,7
Visa Inc., cat. A	1,9
JPMorgan Chase & Co.	1,9
Tesla Inc.	1,7
MasterCard Incorporated, cat. A	1,6
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	1,4
Eli Lilly and Company	1,3
Shell PLC	1,3
Uber Technologies, Inc.	1,3
Intuit Inc.	1,3
Novartis AG	1,3
Bank of America Corporation	1,3
Wells Fargo & Company	1,2
Safran SA	1,2
Tokio Marine Holdings, Inc.	1,2
Procter & Gamble Company (The)	1,2
Recruit Holdings Co., Ltd.	1,1
GE Aerospace	1,1
Mines Agnico-Eagle Limitée	1,1

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.

2) Compte non tenu des obligations et des débentures.

** Correspond à moins de 0,05 % de la valeur liquidative totale.